

Tarifs de stationnement: une taxe déguisée selon l'APTS



La majorité des centres de services, comme l'hôpital de La Sarre, ont déjà des tarifs de stationnement. Ceux qui n'en avaient pas encore en auront bientôt.

©Photo TC Media - Marc-André Gemme

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) de l'Abitibi-Témiscamingue soutient que les nouveaux tarifs de stationnement dans les centres de santé de la région sont en fait une taxe déguisée.

«C'est de piger directement dans les poches des contribuables, a affirmé Jacques Michel Audet, répondant politique de l'APTS. On nous dit que ça va tout aller pour l'entretien des stationnements, mais on ne sait pas vraiment où tout cet argent va aller.»

Selon M. Audet, on parle de sommes annuelles variant entre 600 000 \$ et 800 000 \$.

Plusieurs questions de l'APTS

Lors de la réunion du conseil d'administration du Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) de juin, Jacques Michel Audet a pris la parole afin de demander au conseil s'il comptait rendre accessibles gratuitement les aires de stationnement dans tous ses sites.

Le président du c.a., Claude Morin, a répondu à M. Audet : «Vous comprendrez que ce n'est pas le rôle du c.a. de s'immiscer dans l'administration, même si la ligne est mince parfois, mais nous allons laisser au côté administratif le soin de regarder ça.»

La deuxième question portait sur le nombre de places de stationnement et l'iniquité que les nouveaux tarifs créent sur le plan de l'accès aux services de santé. Question à laquelle le président-directeur général du CISSSAT, Yves Desjardins, a répondu directement.

«À l'heure actuelle, si on ne fait pas ça, on devra prendre l'argent qui va aux services à la population pour la mettre dans l'entretien des stationnements, a-t-il répondu. On doit donc s'assurer que les stationnements seront autofinancés.»

Moins de stationnement

Outre l'imposition de tarifs, l'APTS explique que le nombre de stationnements, déjà faible, sera réduit à certains endroits. «Si on prend l'exemple de Ville-Marie, il va y avoir un agrandissement, mais ça va être fait du côté du stationnement alors on perd des places», a souligné Jacques Michel Audet.

Il soulève également le problème de stationnement pour les employés du CISSSAT. «On a beaucoup d'administrateurs qui bougent entre les différents centres de services, ils ne sont jamais assurés d'avoir une place de stationnement, même s'ils payent 175 \$ en vignette chaque année», a-t-il fait valoir.

Médias Transcontinental S.E.N.C.

1100 boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, QC H3B 4X9 (514) 392-9000